



Logo sur site internet votre avis, légal ou pas

Par **coolraoul**, le **04/06/2009** à **14:19**

Bonjour,

dans le but de créer un site internet de quelques pages pour notre association, (club informatique) une personne m'a proposé un logo gratuitement. Seulement je le trouve très ressemblant à un logo commercial (intel). Je pense même que cela relève du plagia... Le voici ainsi que le logo commercial d'intel à cette adresse:

<http://www.casimages.com/img.php?i=090604021546172273802887.png>

J'aimerais avoir votre avis, merci

Par **Solaris**, le **04/06/2009** à **22:27**

Bonjour,

La ressemblance est trop importante.
Changer la couleur, le style de l'écriture et le sens du cercle et cela devrait aller.

Par **coolraoul**, le **05/06/2009** à **09:58**

Merci pour votre réponse,

ça confirme mon opinion, en tout cas. Je vais refuser ce logo dans la version actuel.